

(Rev. Zool. afr., 91, n° 1)

(A paru le 31 mars 1977).

## Etudes sur les *Pisauridae* africaines

VII. Les espèces du genre *Euprosthénopsis* Blandin, 1974

(Araneae, Pisauridae, Pisaurinae)

PAR Patrick BLANDIN

(Laboratoire de Zoologie de l'Ecole Normale Supérieure, Paris)

3129

## Etudes sur les *Pisauridae* africaines

### VII. Les espèces du genre *Euprosthénopsis* Blandin, 1974 (Araneae, Pisauridae, Pisaurinae)

PAR Patrick BLANDIN

(Laboratoire de Zoologie de l'Ecole Normale Supérieure, Paris)

Un certain nombre d'espèces, autrefois classées dans le genre *Euprosthénops* Pocock, 1897, constituent un ensemble dont j'ai montré qu'il s'agit d'un genre distinct (Blandin, 1974); la liste de ces espèces a déjà été précisée (Blandin, 1976).

Les exemplaires du genre *Euprosthénopsis* sont peu nombreux dans les collections; encore s'agit-il assez souvent d'individus immatures; même dans le cas d'une espèce qui a été récoltée à la Station d'Ecologie Tropicale de Lamto, en Côte d'Ivoire, je ne dispose que d'un petit nombre d'adultes.

Cette situation ne facilite pas l'étude d'un genre qui est très homogène. J'ai par conséquent été amené à différencier les espèces à l'aide de critères dont rien ne dit qu'ils soient réellement significatifs: lorsque la systématique d'un taxon est à l'état embryonnaire, il vaut mieux attirer l'attention sur des différences même peu importantes plutôt que de confondre à priori sous un même nom des espèces en fait séparées.

Je remercie vivement les personnes qui m'ont communiqué les spécimens étudiés dans ce travail: M. le Professeur M. Vachon et M. M. Hubert, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN); M. le Professeur P.L.G. Benoit, du Musée Royal de l'Afrique Centrale

de Tervuren (MRAC); M. le Dr B. Hauser, du Musée d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG); M. le Dr M. Moritz, du Zoologische Museum de Berlin (ZMB); M. le Dr B. Lamoral, du Natal Museum de Pietermaritzburg (NM); M. le Dr E. Taylor, du Muséum de l'Université d'Oxford (MUO); M. le Dr F.R. Wanless, du British Museum (Natural History) (BM, NH).

1. **Euprosthénopsis affiniatus** (Pickard-Cambridge, 1877)

Cette espèce a été décrite sous le nom *Podophthalma affiniata* d'après un exemplaire auquel manquent l'abdomen et des portions de pattes; il provient des rives du Rio Coanza (MUO, flacon n° 1516).

Les caractères du céphalothorax permettent de ranger cette espèce dans le genre *Euprosthénopsis*; elle n'a donc rien à voir avec *Euprosthénops bayaonianus* (Capello, 1866) comme l'a supposé Lessert (1916) en établissant une synonymie admise ensuite par Bonnet (1956), mais non par Rœwer (1954). Toutefois l'absence des pièces génitales ne permet pas de situer cette espèce avec davantage de précision : *species incertae sedis*.

2. **Euprosthénopsis hilaris** (Pickard-Cambridge, 1877)

Les syntypes de cette espèce sont au nombre de quatre; ils proviennent de Madagascar (MUO, flacon n° 1520). Ce sont malheureusement des immatures qui ne permettent pas de situer l'espèce avec précision. Simon a rangé sous cette espèce divers exemplaires de sa collection, dont des femelles adultes, provenant tous du continent africain. Pour des raisons de clarté évidentes j'ai préféré les distinguer de l'espèce malgache qui restera *species incertae sedis*.

3. **Euprosthénopsis armatus** (Strand, 1913) (Fig. 2, 4, 7, 8 et 11)

J'ai désigné *E. armatus* comme espèce-type du genre (Blandin, 1974). Elle est en effet représentée par un couple et une femelle subadulte récoltés près du Lac Albert (Kassenje) et conservés à Berlin (ZMB, n° 13828).

La femelle est représentée en vue dorsale (fig. 8). Le céphalothorax mesure environ 4,6 mm de long, le corps faisant au total de l'ordre de 11 mm. La face dorsale du céphalothorax, de teinte foncée, est ornée d'une bande médiane et de deux bandes latérales blanches. La pilosité est malheureusement en grande partie effacée, aussi est-il

possible qu'en réalité l'espèce présente des rayons de poils couchés blancs comme l'espèce *E. vuattouxi* (fig. 10). L'abdomen montre un large folium dorsal recouvert de poils bruns; ses bords sont régulièrement ondulés et soulignés dans la région antérieure par des lignes de poils couchés blancs d'abord nettement dessinées puis s'estompant en arrière. Le bord antérieur du folium est marqué de trois petits traits formés de poils blancs. Les flancs sont clairs mais mouchetés de poils sombres.

L'épigyne (fig. 11) présente un septum médian en « triangle curviligne » à peine plus large que haut; les plages latérales sont largement sclérifiées.

La figure 2 montre en vue ventrale, l'extrémité de la patte-mâchoire droite du mâle. Le tibia, relativement court et large, possède une apophyse terminale en forme de lame épaisse disposée presque perpendiculairement à l'axe de l'article. Le bulbe montre un fulcrum de forme caractéristique (fig. 7): celui-ci se replie du côté ventral en une gouttière peu prononcée, tandis qu'il forme dorsalement une large lame se terminant en pointe obtuse. Le styte esl court, non spiralé à la base (fig. 4), à la différence de ce que l'on observe dans le genre *Euprosthops* Pocock, 1897. Je désigne ce spécimen mâle comme lectotype de l'espèce.

#### 4. *Euprosthopsis lesserti* (Røwer, 1954) (Fig. 1 et 6)

Lessert (1916) avait signalé sous *Euprosthops armatus* Strand, 1913 deux mâles de la région du Kilimandjaro à l'aide desquels il précisait les caractères de l'espèce décrite par Strand. Røwer, sans avoir vu ces spécimens, mais ayant vu ceux de Strand, estima être en présence d'une espèce différente qu'il dédia à Lessert (1954).

La collection du Muséum de Genève, dans le bocal n° 38, possède un des deux mâles types, mais je n'ai aucune trace de l'autre exemplaire; celui qui se trouve à Genève peut donc être considéré comme lectotype. Le céphalothorax mesure environ 5 mm de long. Il y a, comme chez *E. armatus* une bande médiane et deux bandes latérales recouvertes de poils blancs; il ne semble pas qu'il y ait de rayons blancs reliant ces bandes, mais cela est difficile à apprécier étant donné le mauvais état de la pilosité.

La patte-mâchoire présente quelques caractères qui permettent de distinguer nettement cet exemplaire de *E. armatus*, ce qui justifie la

décision de Røwer (fig. 1 et 6). L'apophyse tibiale diffère légèrement de celle de *E. armatus*, mais c'est le fulcrum surtout qui est particulier; s'il montre aussi un repli ventral en gouttière, son extrémité n'a pas la forme d'une pointe, mais au contraire s'élargit fortement en une tête séparée du reste du fulcrum par un col bien marqué. Par ailleurs les proportions du bulbe (en position repliée) sont différentes de celles du bulbe de *E. armatus*: chez *E. lesserti* il est notablement plus large.

Lessert a décrit ultérieurement (1928) un exemplaire mâle du Congo pour lequel il a défini une sous-espèce, *E. armatus qarambensis*. Røwer (1954), tout en indiquant qu'il pourrait s'agir d'une espèce distincte, désigne cet exemplaire sous le nom *E. lesserti qarambensis*, sans l'avoir vu. ne connaissant pas ce spécimen en nature, il m'est impossible de préciser son statut, d'autant que Lessert ne donne qu'une vue dorsale de sa patte-mâchoire. Notons qu'un mâle de la collection de Tervuren (MRAC n° 137434), récolté au Zaïre par P.L.G. Benoit (Maniema, Kasongo), appartient à l'espèce *E. lesserti*.

##### 5. *Euprosthopsis vuattouxi* n. sp. (Fig. 3, 5, 10, 12 et 17)

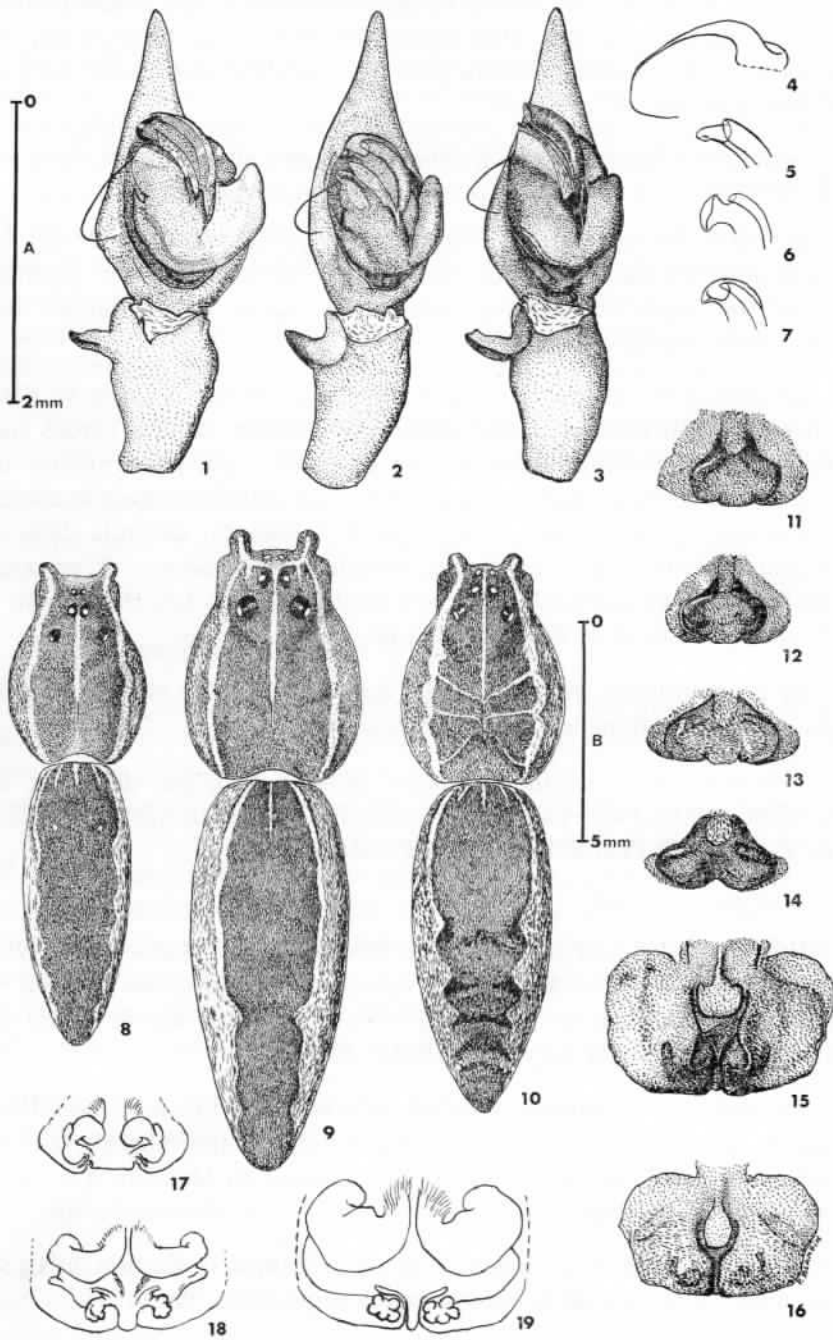
Plusieurs adultes et d'assez nombreux juvéniles de cette espèce ont été récoltés en savane à la Station d'Ecologie Tropicale de Lamto (Côte d'Ivoire). Les caractères du bulbe copulateur me paraissent suffisants pour considérer qu'il s'agit d'une espèce particulière que je dédie à mon collègue R. Vuattoux, auquel je dois d'importantes récoltes.

L'apophyse tibiale (fig. 3) de la patte-mâchoire du mâle est du même type que chez les espèces précédentes, mais elle est mieux

—————→

Fig. 1: extrémité de la patte-mâchoire droite de *E. lesserti* ♂ (lectotype), vue ventrale. - Fig. 2: extrémité de la patte-mâchoire droite de *E. armatus* ♂ (lectotype), vue ventrale. - Fig. 3: extrémité de la patte-mâchoire droite de *E. vuattouxi* ♂ (holotype), vue ventrale. - Fig. 4: style de *E. armatus* ♂ (lectotype). - Fig. 5: extrémité du fulcrum de *E. vuattouxi* ♂ (holotype). - Fig. 6: extrémité du fulcrum de *E. lesserti* ♂ (lectotype). - Fig. 7: extrémité du fulcrum de *E. armatus* ♂ (lectotype). - Fig. 8: vue dorsale de *E. armatus* ♀ (paratype). - Fig. 9: vue dorsale de *E. pulchellus* ♀. - Fig. 10: vue dorsale de *E. vuattouxi* ♀ (allotype). - Fig. 11: épigyne de *E. armatus* ♀ (paratype). - Fig. 12: épigyne de *E. vuattouxi* ♀ (allotype). - Fig. 13: épigyne de *E. vachoni* ♀ (holotype). - Fig. 14: épigyne de *E. rothschildi* ♀ (holotype). - Fig. 15: épigyne de *E. pulchellus* ♀ (MNHN, ES n° 17272). - Fig. 16: épigyne de *E. lamorali* ♀ (syntype). - Fig. 17: vulva de *E. vuattouxi* ♀. - Fig. 18: vulva de *E. lamorali* ♀ (syntype). - Fig. 19: vulva de *E. pulchellus* ♀ (MNHN, ES n° 17272).

Echelle A pour les figures 1 à 7 et 11 à 19; échelle B pour les figures 8, 9 et 10.



détachée à la base. Le bulbe, en position repliée, est proportionnellement plus allongé que chez les autres espèces. Le fulcrum (fig. 5) présente une gouttière ventrale plus développée et une extrémité plus effilée que chez *E. armatus*.

L'épigyne (fig. 12) n'est pratiquement pas différent de celui de *E. armatus*.

La figure 10 représente la femelle allotype en vue dorsale; cet exemplaire n'est pas en parfait état, aussi ce dessin est-il une reconstitution qui tient compte des observations faites sur l'ensemble des spécimens récoltés.

Le céphalothorax est d'une teinte brun foncé sur laquelle se détachent les trois lignes blanches habituelles, reliées par des rayons très nets (peut-être moins marqués chez le mâle). L'abdomen montre un folium dorsal foncé, aux bords ondulés essentiellement dans sa moitié postérieure; comme chez *E. armatus* le folium est délimité dans sa région antérieure par des lignes blanches assez nettes; il présente également trois traits blancs à son bord antérieur. Les flancs sont à fond clair, mais avec des mouchetures foncées denses.

Le céphalothorax est long de 4,6 mm chez le mâle et de 5 mm au moins chez la femelle (longueur maximale observée: 5,8 mm).

Holotype: 1 ♂, savane arbustive ouverte protégée des feux de brousse; 20.III.1962; Lamto, Côte d'Ivoire. Collection du Laboratoire de Zoologie de l'École Normale Supérieure, Paris.

Allotype: 1 ♀, id.

Paratype: 1 ♀, savane protégée des feux de brousse; 13.V.1965; Lamto, Côte d'Ivoire. Exemplaire déposé avec 2 juvéniles (savane de plateau à *Loudetia simplex*; 27.I.1971; Lamto) au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren (MRAC, 147832).

Paratype: 1 ♀, savane protégée des feux de brousse; 3.IV.1962; Lamto, Côte d'Ivoire. Exemplaire déposé avec 2 juvéniles (savane de plateau à *Loudetia simplex*; 27.I.1971; Lamto) au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

Autres femelles et juvéniles: savanes de Lamto. Collection du Laboratoire de Zoologie de l'École Normale Supérieure, Paris.

6. *Euprosthénopsis vachoni* n. sp. (Fig. 13)

La collection E. Simon possède des exemplaires de Djibouti déterminés *Euprosthénopsis hilaris*. Cette espèce ne pouvant être définie convenablement, ainsi que je l'ai précisé plus haut, il me paraît préférable d'attribuer ces exemplaires à une autre espèce. Ils sont au nombre de six, tous immatures sauf une femelle. Celle-ci n'est pas de très grande taille : son céphalothorax est long de 4,4 mm. Son ornementation est tout à fait du même type que celle de *E. vuattouxi*, mais l'épigyne présente des proportions bien différentes : il est en effet d'un peu plus de 1,5 fois plus large que long ; en outre les plages latérales sont plus réduites que chez *E. armatus* et chez *E. vuattouxi*.

Pour les raisons évoquées en introduction, j'admets donc qu'il s'agit d'une espèce particulière que je dédie à M. le Professeur M. Vachon.

Holotype : 1 ♀, Djibouti. MNHN, ES n° 19156.

Paratypes : 1 ♀ et 2 ♂ subadultes, 1 juvénile, id. MNHN, ES n° 19156.

7. *Euprosthénopsis rothschildi* n. sp. (Fig. 14)

Il s'agit d'une femelle récoltée en 1905 par une mission de Rothschild en Afrique orientale anglaise, déterminée *Euprosthénopsis hilaris* par Simon et Berland ; je pense préférable de considérer qu'elle représente une espèce particulière. Son céphalothorax a une longueur de 5,4 mm. L'ornementation paraît du type habituel, mais la pilosité est entièrement effacée : il n'y a notamment pas trace de rayons blancs sur le céphalothorax. L'épigyne est d'un type voisin de celui de *E. vachoni* : il est également nettement plus large que long ; il en diffère cependant par une forte concavité postérieure et par les contours latéraux du septum moins arrondis ; les plages latérales sont encore plus réduites que chez l'espèce précédente.

Holotype : 1 ♀, Mont Loroghi, Afrique orientale (Mission de Rothschild, 1905). MNHN, Paris.

8. *Euprosthénopsis pulchellus* (Pocock, 1902) (Fig. 9, 15 et 19)

Cette espèce et celle qui suit forment un ensemble assez spécial par rapport aux précédentes, en particulier si l'on considère la structure de l'épigyne. Je ne connais malheureusement aucun mâle adulte



qui aurait permis de voir s'il y a aussi des différences marquées dans ce sexe, aussi me paraît-il préférable pour l'instant de ranger ces deux espèces dans le genre *Euprosthenopsis*.

*E. pulchellus* diffère des espèces précédentes par les proportions de son céphalothorax, comme le montre la figure 20. En vue de profil, on constate que la partie céphalique est plus haute; les tubercules

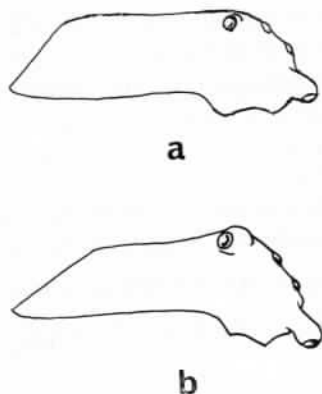


Fig. 20: profils des céphalothorax de a) *E. vuattouxi*, b) *E. pulchellus*.

qui portent les yeux latéraux postérieurs sont plus importants et les pédoncules des yeux latéraux antérieurs sont plus longuement dégagés du céphalothorax. Celui-ci varie en longueur de 4 à 5,8 mm environ.

L'ornementation montre également quelques différences. Les trois bandes blanches céphalothoraciques sont reliées entre les yeux médians par une bande transversale bien dessinée, tandis que manquent les rayons blancs dans la partie thoracique. Le folium abdominal n'a des bords ondulés que dans sa moitié postérieure; les liserés blancs existent et sont nets sur une grande longueur; au bord antérieur du folium on n'observe qu'un trait blanc médian (fig. 9).

L'épigyne (fig. 15) se distingue par la grande réduction du septum médian qui ne forme plus qu'un écusson en position assez antérieure; les plages latérales sont au contraire très développées et forment en arrière des crêtes prononcées. La position des orifices de fécondation est la même que chez les espèces précédentes, en avant et de part et d'autre du septum médian; les canaux qui leur font suite ont des parcours différents (comparer les figures 17 et 19); les spermathèques, chez *E. pulchellus*, présentent plusieurs lobes équivalents disposés « en grappe ».

Holotype: 1 ♀, Tea Fountain, près de Grahamstown, Afrique du Sud. BM, NH 01.3.13.194.

Paratype: 1 immature, même localité. BM, NH 01.3.13.195.

Paratype: 1 immature, région du Cap, Afrique du Sud. BM, NH 01.3.13.196.

Autres exemplaires étudiés :

2 ♀, Le Cap, Afrique du Sud. MNHN, ES n° 17272.

1 ♀, id. MNHN, ES n° 9921 bis.

2 ♀, Kimberley, Afrique du Sud, MNHN, ES n° 18276.

1 ♀, Crudok, Afrique du Sud. MNHN, ES n° 18536.

1 ♀, Kimberley, Afrique du Sud. Exemplaire déposé au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren (MRAC, 147833) (ex coll. E. Simon, tube n° 18276).

#### 9. *Euprosthensopsis lamorali* n. sp. (Fig. 16 et 18)

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente : forme et ornementation sont identiques ; la taille est du même ordre (longueur du céphalothorax : 5,5 et 5,9 mm pour les deux femelles connues).

Les différences concernent l'épigyne et la vulva ; si la parenté est évidente, il n'en reste pas moins que chez *E. lamorali* les plages latérales, en arrière du septum, ne présentent pas les fortes crêtes observées chez *E. pulchellus*. Par ailleurs, les spermathèques montrent une autre disposition (fig. 18). Ces différences me paraissent suffisantes pour autoriser la séparation de cette espèce, en attendant que davantage de matériel permettent de préciser ses rapports morphologiques et géographiques avec *E. pulchellus*.

Syntypes : 2 ♀, 2 mâles subadultes, 2 juvéniles ; Zululand, Kluhlmoe Reserve, X.1935. NM n° 81.

Les deux femelles ayant leurs abdomens détachés, il n'est pas possible de désigner un holotype. Cette espèce est dédiée au Dr B. Lamoral, du Natal Museum.

### CONCLUSION

Les spécimens que j'ai pu étudier sont en trop petit nombre pour qu'il se dégage une vue d'ensemble cohérente du genre *Euprostheno-opsis*, d'autant que sa distribution géographique est très vaste: Afrique du Sud, Angola, Zaïre, Afrique orientale, région de Djibouti, Afrique occidentale. Seules les formes d'Afrique du Sud présentent des caractères originaux par lesquels elles s'opposent à tous les autres exemplaires; ceux-ci constituent un ensemble très homogène dans lequel les coupures adoptées ici doivent être considérées comme provisoires.

### BIBLIOGRAPHIE

- BLANDIN, P., 1974. — Etudes sur les Pisauridae africaines. II. Définition du genre *Euprosthenoopsis* Pocock, 1897 et description du genre *Euprosthenoopsis* n. gen. (*Araneae - Pisauridae - Pisaurinae*). — *Revue suisse Zool.*, 81: 933-947.
- BLANDIN, P., 1976. — Etudes sur les Pisauridae africaines. IV. Les espèces du genre *Euprosthenoopsis* Pocock, 1897. — *Rev. Zool. afr.*, 90: 63-88.
- BONNET, P., 1956. — Bibliographie Araneorum. Toulouse. Tome II, 2<sup>me</sup> partie (C-F): 1926 pp.
- LESSERT, R. de, 1916. — Araignées du Kilimandjaro et du Mèrou (suite). II. Pisauridae. — *Revue suisse Zool.*, 24: 565-620.
- LESSERT, R. de, 1928. — Araignées du Congo recueillies au cours de l'expédition organisée par l'American Museum (1909-1915). Deuxième partie. — *Revue suisse Zool.*, 35: 303-352.
- RÖWER, C.F., 1954. — *Araneae Lycosaeformia*. I (Agelenidae, Hahniidae, Pisauridae). In: *Exploration du Parc National de l'Upemba (Mission G.F. de Witte)*, Bruxelles, Fasc. 30, 420 pp.

### ERRATUM

Dans ma cinquième étude concernant les espèces du genre *Tetragonophthalma* (*Rev. Zool. afr.*, 90 (1976): 508-606) j'ai omis de corriger quelques erreurs. Le lecteur voudra bien tenir compte des corrections suivantes:  
p. 590, fig. 6: lire *T. pelengea*; p. 591, 2<sup>me</sup> ligne: lire *Phalea*; p. 595, 1<sup>re</sup> ligne: lire *pelengea*; p. 598, 2<sup>me</sup> paragraphe, 5<sup>me</sup> ligne et p. 600, fig. 20: lire *T. lecordieri*.  
p. 599: remplacer la 2<sup>me</sup> phrase par celle-ci: « L'holotype de *T. pelengea* étant une femelle, on ne peut considérer l'espèce comme bien définie, du fait des caractères peu particuliers de l'épigyne ». A la 9<sup>me</sup> ligne, remplacer *T. quentheri* par *T. crassa*.